



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 36980

### Texte de la question

Mme Danielle Auroi alerte Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la situation de l'Association nationale d'entraide féminine. Le 2 septembre 2013, l'Anef, association d'aide aux personnes en situation de précarité qui gère les services du 115, a été contrainte de cesser l'activité du service intégré de l'accueil et de l'orientation (SIAO) du Puy-de-Dôme, qui fournit des hébergements d'urgence à des familles en grande difficulté. Du fait de ce manque de fonds, 362 personnes, dont 160 enfants, se sont retrouvées sans hébergement à la veille de la rentrée scolaire. Cette situation est causée par l'absence de remboursement des chambres d'hôtel par l'État à l'Anef, qui s'y était pourtant engagé, et par l'augmentation inquiétante du nombre de familles en situation extrêmement précaire. Elle souhaite connaître ses projets pour augmenter le nombre de places en hébergement d'urgence et pour éviter que les associations d'aide aux personnes les plus démunies ne soient dans l'incapacité financière et matérielle de remplir leurs missions.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Danielle Auroi](#)

**Circonscription :** Puy-de-Dôme (3<sup>e</sup> circonscription) - Écologiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36980

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [10 septembre 2013](#), page 9364

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)